

OFFICE DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE OUTRE-MER
- Institut'd'Etudes Centrafricaines

NOTICE

POUR

LES CARTES DE REPARTITION DES GLOSSINES
EN AFRIQUE EQUATORIALE FRANCAISE

par

L. MAILLOT.

- 1° - Carte de Répartition des Glossines de l'A.E.F. (2 feuilles)
- 2° - Carte de Répartition probable des sous-espèces et variétés de *Glossina palpalis*

Travaux de détermination effectués à l'Institut Pasteur de Brazzaville
de 1947 à 1952.

1953.

Le fond de la 1ère carte a été établi à partir des feuilles :
Congo français, Cameroun, Oubangui-Chari et Tchad
de la nouvelle carte de l'Afrique au 1/2.000.000°, dressée par l'Institut Géographique national.

Le fond de la 2ème carte a été établi à partir des feuilles :
Franceville et Brazzaville,
de la carte-croquis de l'Afrique française au 1/1.000.000° tracée par l'Institut Géographique national.

Un choix a été fait, en ce qui concerne les cours d'eau et les agglomérations. Seuls y ont été portés les cours d'eau et les agglomérations, dont la figuration était utile au but de ces cartes.

C'est pour celà également que des précisions topographiques ont été ajoutées sur la carte de répartition probable des sous-espèces de *Glossina palpalis* dans la région de Brazzaville.

Les limites actuelles de la forêt qui sont portées sur la carte de répartition des glossines en A.E.F. sont celles qui figurent sur la carte des rapports entre la forêt du Gabon et du Moyen-Congo et la formation géologique du livre de M. A. AUBREVILLE "Richesses et Misères des forêts de l'Afrique Noire Française", Paris, 1948, p.6.

Les deux cartes présentées nous donnent, l'une la répartition des douze espèces de glossines déterminées en Afrique Équatoriale française, (7), l'autre les aires d'expansion probables des trois variétés connues de *Glossina palpalis* dans les régions au nord et à l'ouest de Brazzaville (8).

Les douze espèces déterminées sont les suivantes :

du sous-genre <u>palpalis</u> Austen	<u>5 espèces</u>
<i>Glossina palpalis</i> : Robineau-Desvoidy	
<i>Glossina tachinoïdes</i> : Westwood	
<i>Glossina Caliginea</i> : Austen	
<i>Glossina Pallicera</i> : Bigot	
<i>Glossina Newsteadi</i> : Austen	
du sous-genre <u>morsitans</u> Austen	<u>1 espèce</u>
<i>Glossina morsitans</i> : Westwood	
du sous-genre <u>fusca</u> - s.s. Austen	<u>5 espèces</u>
<i>Glossina tabaniformis</i> : Westwood	
<i>Glossina fusca</i> : Walker	
<i>Glossina Haningtoni</i> : Newstead et Evans	
<i>Glossina fuscipleuris</i> : Austen	
<i>Glossina nigrofusca</i> : Newstead	
du sous-genre <u>brevipalpalis</u> Austen	<u>1 espèce</u>
<i>Glossina Schwetzi</i> : Newstead et Evans	

Les symboles et les couleurs utilisés sont ceux adoptés par la Conférence interafricaine de la Tsé-tsé (Brazzaville, février 1948).

Les symboles indiquent la localisation exacte des espèces déterminées, les couleurs, les zones d'expansion probable des trois principales espèces :

Glossina palpalis
Glossina tachinoïdes
Glossina morsitans

*

La première carte ayant donné la distribution des mouches tsé-tsés ainsi que de la maladie du sommeil au Congo français, est la carte adjointe à l'ouvrage "La Mission d'études de la maladie du sommeil au Congo français", (1906-1908), (MARTIN, LE BOEUF et ROUBAUD).

Avant les travaux de cette mission il n'existait que des indications peu nombreuses ~~et~~ sur la maladie du sommeil et sur la répartition des glossines, (1),(4).

Le Dr ROUBAUD au cours de cette mission a établi, notamment, la répartition des différentes espèces sur le parcours de la mission (route des caravanes de Brazzaville à Loango, régions de Mindouli et de Manyanga, haute Alima, basse Sangha, Congo et haut Oubangui) ; pour les autres régions de l'Afrique, le Dr ROUBAUD a rassemblé les renseignements des régions :

de Carnot, Fort-Archambault (Dr KERANDEL),
de Fort-Lamy (Dr CARNOUZE),
du Chari (Drs COUVY, RUELLE et BOUILLIEZ),

de l'Ogoué (Dr PEYROT),
du Cameroun (Dr GRAVOT).

Le Dr ROUBAUD a en plus déterminé des exemplaires en provenance du Chari et du Tchad adressés par les Drs CARNOUZE et RUELLE et le Lieutenant-colonel GOURAUD).

Ainsi, sur neuf espèces connues à cette époque, cinq d'entre elles furent déterminées ou signalées :

Glossina palpalis,
Glossina tachinoïdes,
Glossina morsitans,
Glossina pallicera,
Glossina fusca.

De 1908 à 1946, les renseignements pour la répartition des glossines se limitent aux observations d'HECKENROTH et OUZILLEAU, de RINGENBACH et GUYOMARCH, BOYE, JAMOT, parmi les plus récentes retenons celles de MURAZ (10), GALLIARD (3), PELLISSIER (11).

*

En 1946 est organisée dans le cadre des activités de l'I.E.C., une section d'Entomologie médicale et vétérinaire de l'Office de la Recherche Scientifique Outre-Mer, fonctionnant avec le concours de l'Institut Pasteur de Brazzaville.

Au cours de l'année 1947 sont rassemblés les premiers éléments sur la répartition géographique des glossines, travaux exposés dans le rapport sur le fonctionnement de l'Institut Pasteur de Brazzaville en 1947, (5), et présentés ultérieurement à la Conférence interafricaine de la Tsé-tsé, tenue à Brazzaville en février 1948.

A la Conférence de Brazzaville, il fut jugé nécessaire et l'établissement de cartes de distribution des glossines en Afrique et leur tenue à jour. Chaque territoire devant fournir une carte de répartition au 1/3.000.000° (ultérieurement cette échelle a été modifiée et fixée au 1/2.000.000°) en vue de la publication ultérieure d'une carte générale de l'Afrique au 1/8.000.000° et de trois cartes au 1/3.000.000°, respectivement pour l'Est africain, l'Afrique centrale et l'Ouest africain.

En 1950, nous avons en conséquence adressé deux cartes d'A.E.F. pour la répartition des glossines.

L'une au 1/3.000.000° à M. HENRARD, chargé de la publication de la carte de l'Afrique centrale.

L'autre au 1/2.000.000° à M. POTTS, chargé de la carte générale de l'Afrique.

*

Les renseignements sur la distribution des glossines n'ont cessé de s'accroître depuis 1947. De nouvelles espèces ont été déterminées (en 1948 : 8 espèces déterminées ou signalées, 10 en 1949, 12 en 1950).

Aux déterminations faites sur place se sont jointes les déterminations faites d'après des envois de plus en plus importants de multiples points des territoires, envois en très grande partie de secteurs du Service général d'Hygiène mobile et de Prophylaxie; d'octobre 1950 à septembre 1952, 5.500 déterminations ont été effectuées et actuellement sur les 112 districts (l'A.E.F. étant territorialement subdivisée en territoires-régions

et districts administratifs) où la présence des glossines est probable, nous avons des renseignements pour 91 d'entre eux soit plus de 80 % (en 1949 cette proportion n'atteignait guère plus de 50 %) et dont les 9/10^e ont été vérifiés par nous-mêmes.

Au début de 1952 une carte de répartition au 1/2.000.000) a été établie avec la * collaboration des services cartographiques de l'O.R.S.O.M. qui vient d'en achever l'exécution de même pour la carte au 1/1.000.000^e de répartition des variétés de glossina palpalis.

Dans des notes antérieures, ont été exposées la répartition et des douze espèces (7) et des variétés de glossina palpalis (8).

Pour glossina palpalis par rapport aux données, d'il y a vingt et quarante ans, il semble qu'il y ait eu un certain degré d'extension vers le nord et le nord-ouest; dans les vallées des Logones et du Tandjilé.

Pour glossina tachinoïdes, les derniers renseignements fixent comme autrefois la limite extrême nord de son extension à la pointe sud du lac Tchad.

D'autres espèces sont rarissimes ou le sont devenues et semblent faire place à d'autres espèces, ainsi glossina pallicera que nous n'avons qu'exceptionnellement déterminée, tandis que nous localisons glossina newsteadii en des régions où glossina pallicera avait été autrefois signalée.

Glossina longipalpis que nous n'avons pas mentionnée sur la carte, a été signalée au Gabon en 1905 (1), par ailleurs elle l'a été, mais très anciennement, à Fernando-Po (2), ainsi qu'au Cameroun (11), à la latitude de 4° nord, mais des informations complémentaires seront évidemment nécessaires pour pouvoir confirmer la présence actuelle de cette espèce en cette région d'A.E.F.

*

Le fait le plus remarquable dans la répartition des glossines en Afrique équatoriale française, est l'extrême diversité des climats et des végétations dans les régions où s'étendent ces espèces :

de la latitude de Brazzaville (4°7' sud)

à la latitude de Fort-Lamy (12°7' nord) et un peu au-delà avec des climats et des végétations tellement différenciées.

X D'après les différents facteurs (hygrométrie, températures, altitude, types de végétation) qu'il n'a pas été possible de reproduire tous sur ces cartes, mais dont la localisation géographique est connue, il est possible d'établir les grands cadres écologiques propres à chaque espèce.

Les cartes de répartition à cet égard ont donc plus qu'un intérêt simplement documentaire, elles peuvent aider à compléter toutes les informations nécessaires pour fixer les éléments d'une écologie des diverses espèces de tsé-tsés et partant, doivent soit faciliter la lutte entreprise directement contre les glossines, soit contribuer partiellement à étendre nos connaissances sur l'épidémiologie de la maladie du sommeil et des trypanosomiasés animales.

*
* *

* J'adresse mes bien sincères remerciements au Dr HOUPEAU, entomologiste de l'O.R.S.O.M. qui a si obligeamment contribué à établir la liaison entre les laboratoires de Brazzaville et les services cartographiques de l'O.R.S.O.M. à Bondy, ce qui a rendu possible l'établissement des maquettes alors que l'auteur était en Afrique.
complet

BIBLIOGRAPHIE

- (1) BRUMPT (E.) - Maladie du sommeil - Distribution géographique, étiologie, prophylaxie Arch.Parasit., 1905,9, p.205.
 - (2) GIL COLLADO - La distribucion de las especies del genero "Glossina" in nuestras posesiones del Golfo de Guinea in Med.Colonial Madrid, 1952, septembre, 3, 20, p.185-91.
 - (3) GALLIARD (H.) - Glossines du Gabon occidental - Ann.Parasitol., 1933, 11-81.
 - (4) LAVERAN (A.) - Maladie du sommeil et mouches tsé-tsés au Congo français - C.R.Soc. de Biol., 1905, 59, p.332.
 - (5) MAILLOT (L.) - in Rapport sur le fonctionnement technique de l'Institut Pasteur de Brazzaville, année 1947, p.86-92.
 - (6) MAILLOT (L.) - in Courrier des Chercheurs, II, 1950, O.R.S.O.M., p.52-53.
 - (7) MAILLOT (L.) - Répartition des Glossines en A.E.F., in B.P.I.T.T., publ., 192/Q, 1952
" " " " in Bull.Soc.Pathol.exot., 1953,
46, 2, p.195-197.
 - (8) MAILLOT (L.) - Les variétés de glossina palpalis en Afrique équatoriale française Soc.Pathol.exot., séance du 8.7.1953.
 - (9) MARTIN (G.), LE BOEUF et ROUBAUD (E.) - La maladie du sommeil au Congo français (1906-1908), Masson Edit.
 - (10) MURAZ (G.) - Essai de détermination de la limite nord de la maladie du sommeil en Afrique équatoriale française - Bull.Soc.Pathol.exot., 1922, 15, 4, p.253-280.
 - (11) PELLISIER (A.) - Particularités morphologiques des pièces génitales de Glossina palpalis (Robineau, Desvoidy), var.fuscipes, Newstead et de Glossina tachinoides Westwood en Afrique équatoriale française - Bull.Soc.Pathol.exot., 40, 9-10, sept.-oct.1947, p.335-361.
 - (12) RAGEAU (J.) - Notice pour la carte de répartition des glossines au Cameroun français - O.R.S.O.M., 1952.
-